

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 15 (1985)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Message Oikoumene : ce qui bouge dans les églises

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**votre  
argent**

## questions réponses

Par le Service romand d'information  
du Crédit Suisse

### Une banque pour les femmes

*F. V. — Delémont. En lisant les listes de promotions dans les banques, on constate que quelques femmes sont entrées dans la hiérarchie. Serait-ce que le monde bancaire, jusqu'ici masculin, va se féminiser?*

Chacun le souhaite, mais on peut penser que l'évolution sera lente. Elle sera peut-être stimulée par l'activité d'une institution peu connue: «La Banque mondiale des femmes», dont la dénomination anglaise est «Women's World Bank ou WWB».

L'idée est venue d'une conférence qui s'est tenue à Mexico en 1975 pour célébrer l'Année de la femme. Bien que, dans plusieurs pays, les femmes soient en charge de petites entreprises, elles ont rarement accès au financement bancaire et aux centres de formation en gestion, y expliqua-t-on. L'organisme fut constitué officiellement aux Pays-Bas en 1979 parce que le droit néerlandais est particulièrement favorable aux entreprises à but non lucratif. Mais le siège est à New York.

WWB a un capital de 2,7 millions de dollars environ, résultant de dons de fondations, de grandes sociétés, d'églises et d'individus, de contributions des gouvernements norvégiens, suédois, néerlandais, canadien et américain, et de la souscription d'un emprunt.

Elle fonctionne par l'intermédiaire de groupe nationaux, organisés par des femmes engagées dans les affaires dans leurs propres pays. A l'heure actuelle, il y a des groupes en Colombie, en République dominicaine, au Ghana, en Haïti, en Inde, au Kenya, au Nigeria, aux Philippines, en Thaïlande, aux Etats-Unis et en Uruguay. Des grou-

pes sont en cours de formation au Bangladesh, à Costa-Rica, au Honduras, en Indonésie, en Jamaïque, en Malaisie, au Pakistan, en Nouvelle-Guinée, en Sierra-Léone, au Royaume-Uni, au Zimbabwe et au Brésil.

Pour encourager les banques à prêter à des petites entreprises appartenant à des femmes, WWB garantira jusqu'à 50% du prêt et le groupe national 25%; la banque locale n'aura alors plus à assumer que 25% du risque.

Depuis 1979, 250 prêts ont été garantis dans 34 pays, et ils ont tous été remboursés. Les prêts sont consentis sur une base strictement commerciale, et il est parfois stipulé que les femmes qui les reçoivent devront prendre des cours de gestion des entreprises; l'objectif principal demeurant de permettre aux femmes d'apporter leur contribution au secteur privé de l'économie de leur pays.

C'est ainsi qu'à Ahmedabad, en Inde, WWB a prêté 25 000 dollars à une banque mutuelle féminine qui prête à son tour de l'argent à des femmes qui veulent acheter plus de chèvres ou de vaches, accroître la capacité de production d'une petite usine de fabrication de chaussures, et développer de nombreuses autres entreprises.

### Qui épargne le mieux?

*H. J. M. — Le Landeron — Depuis que je suis enfant, on dit que le Suisse est le meilleur épargnant du monde est-ce toujours le cas?*

Une enquête faite récemment sur base des données 1983 démontre une fois encore que le Suisse demeure le roi des épargnants avec un avoir par habitant de Fr.s. 31 500.— Convertie en dollar américain pour permettre la comparaison internationale, cette épargne helvétique est de 14 465 US\$, soit la plus forte au monde, bien avant le Japon (9834 \$), les Etats-Unis (7185 \$), la Belgique (6897 \$), L'Allemagne fédérale (6879 \$) et l'Autriche (5688 \$).

A quoi l'on pourrait rétorquer que l'épargne «helvétique» inclut les avoirs de déposants étrangers. Le rapport admet ce fait mais n'en considère pas moins que le Suisse est très enclin à préférer l'épargne bancaire.



## Message

### Ce qui bouge dans les Eglises

Pour qui vit et travaille dans l'Eglise, les années sont traversées et marquées par des questions, des sujets qui retiennent plus particulièrement l'attention des chrétiens à un moment donné. Ainsi, au cours de ces derniers mois, les questions liées aux théologies de la libération ont été placées sous les projecteurs de l'actualité. Dans les situations d'injustice et de misère qui sont celles de nombreux pays du tiers monde et de l'Amérique latine, les chrétiens sont appelés à vivre d'une manière pressante la solidarité avec les plus pauvres, requise par l'Evangile. Mais les possédants de ces pays, cherchant à maintenir leurs richesses exorbitantes, ne reculent devant aucun moyen pour disqualifier tous ceux qui tentent de lutter pour plus de justice, chrétiens compris. Ils n'ont pas peur de traiter de «marxiste» quiconque ose proposer une réforme qui va dans le sens d'une répartition plus équitable des biens et du respect de la dignité humaine. Cette situation a pu entraîner l'un ou l'autre théologien et quelques agents pastoraux à reprendre un peu trop naïvement des éléments de doctrine économique ou politique marxiste, dans l'espoir de trouver là une solution possible aux terribles problèmes que doivent affronter leurs frères. Du côté de l'Eglise romaine, par la voix de la Congrégation pour la doctrine de la foi, des précisions ont été apportées. Si l'utilisation des concepts marxistes est clairement combattue par ce texte romain, l'encouragement à la lutte pour la justice et la poursuite de «l'option préférentielle pour les pauvres» y sont fermement recommandés. De quoi

## Joli Automne

Etablissement  
médico-social  
pour personnes âgées

Direction:  
M. et M<sup>me</sup> Figueiredo

Chemin des Crêts 28  
1024 Ecublens  
☎ (021) 34 83 52

## Prière instante à nos abonnés

Ne payez pas votre abonnement avant d'avoir reçu l'avis de renouvellement qui vous sera adressé au moment voulu. Vous simplifiez le travail de notre administration. Nous vous en remercions !

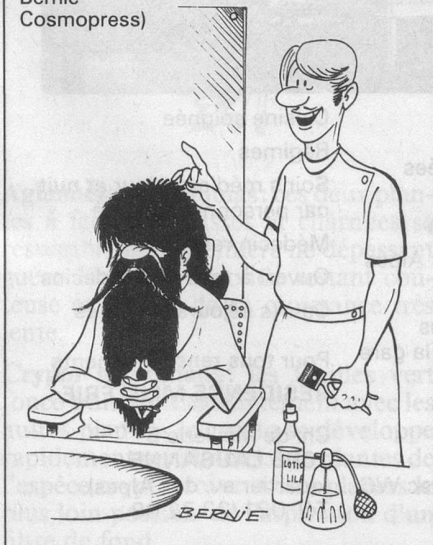
faire pâlir les dictateurs qui osent se dire chrétiens!

De quoi aussi éclairer des âmes généreuses qui risquent de se fourvoyer sur des sentiers qui n'ont rien de lumineux! Bref, un rappel que toute vraie théologie est effectivement libérante. Un regret tout de même: ce texte aurait pris plus de force encore s'il avait été écrit non seulement par des «Romains», mais aussi par les évêques des pays les plus directement concernés. Ce qui ne signifie pas que nous ne sommes pas, nous aussi, personnellement interpellés...

Autre courant fort qui traverse les Eglises en cette période: l'interpellation féminine. La question n'est pas proprement ecclésiale. Il suffit de penser chez nous à l'élection des conseillers fédéraux! Mais cela bouge lentement et irrésistiblement du côté des chrétiens en ce domaine: même des confessions comme l'orthodoxie et le catholicisme romain ne peuvent endiguer la vague de fond provoquée par la prise de conscience des femmes. Aucun geste spectaculaire n'est encore venu marquer extérieurement ce réveil, mais on pressent que bien des choses ne vont pas tarder à changer. Le temps approche où il ne se trouvera plus de chrétien mâle, sain d'esprit et honnête, pour estimer qu'une décision d'importance, concernant des millions de personnes (hommes et femmes), puisse se prendre dans un aréopage formé uniquement d'hommes. Mais, pour que ce temps n'approche pas avec une lenteur désespérante, il faudra à nos sœurs encore beaucoup de détermination. Bon courage!

Abbé Jean-Paul de Sury

— La même chose que l'année dernière?  
(Dessin de Bernie-Cosmopress)



## Lire la carte, au restaurant

Tout comme le sapin (qui basiquement reste toujours un sapin) s'appelle «arbre de Noël» lorsqu'il est enrubané, enguirlandé et couvert de décorations, certains mets très simples et très savoureux se parent, particulièrement au moment des fêtes, de noms dont on ne se sert qu'en cette occasion. Au lieu du «riz nature», on aura «Les perles de Patna», le roastbeef est obligatoirement «le filet de Charolais»; au lieu de «bouquetière de légumes, terme classique, on lira «la récolte fraîche du jardin», etc...

Sachez:

qu'une **très bonne cuisine** peut se cacher sous des noms **tout simples**; qu'un titre ronflant n'améliore pas du tout la qualité d'un plat médiocre; que si, à l'occasion des fêtes vous tenez au paquet mystère bien scintillant, faites-vous ce plaisir et dégustez sans remords un de ces menus que les restaurateurs écrivent bien plus pour faire aussi plaisir au client qu'en suivant les consignes données à l'Ecole hôtelière et dans les cours professionnels. En fait, **la qualité correspondra au prix payé**, du moins on le souhaite, et non pas au vocabulaire.

### Un manuel pour des appellations contrôlées...\*

Mais oui, certains termes culinaires très précis sont codifiés. On les trouve d'ailleurs dans les bons livres de recettes et dans un manuel à l'usage des professionnels, de même que leur orthographe en français. Les menus «fantaisie» y sont admis... du bout des lèvres, y ont une place très très limitée, et ne sont pas conseillés. L'auteur cite d'ailleurs quelques perles merveilleuses.

\* V. Durussel: «Etude, rédaction et planification des menus» accompagné d'un lexique culinaire. Ecole Hôtelière Lausanne 1977.

Par contre toute une série de termes y sont définis.

Pas question de détailler ici les ... 72 pages du lexique. Un ou deux exemples néanmoins:

«Dubarry» signifie qu'il y a obligatoirement du **chou-fleur**, «Clamart» des **petits pois** et fonds d'**artichauts**, «Florentine», des **épinards**, «Argenteuil» des **asperges**. Le canard «bigarade» (à défaut de vrais fruits du bigaradier) sera à l'**orange**, et si on le dit «Nivernaise», il y aura des **navets**... Il en est de même des modes de cuisson: «à l'anglaise», cuit à l'eau salée; «braisé»: émincé et cuit dans un corps gras.

Et encore: «béchamel», sauce blanche à base de **lait**; si on y ajoute **crème** et **râpé** elle devient «Mornay».

**Un bon restaurateur n'a pas le droit d'appeler faussement un plat...**

### La loi

La carte des mets est considérée comme un contrat fixant les conditions d'un marché (art. 184 du Code des obligations appliqué ici). Si un restaurateur propose un suprême de **sole** il ne peut s'agir de carrelet ou de limande, même masqués sous une sauce délicieuse. Un coq au **Chambertin** doit être fait avec ce vin, et non avec du rouge quelconque. Par contre un «émincé à la zurichoise» *sans autre précision* peut être de l'émincé de **dinde**, mais «émincé de **veau** à la zurichoise» doit être, selon la loi, du **veau**, et rien d'autre!

L'auteur de l'ouvrage ajoute sagement, nous le citons: «De toute façon, il vaut mieux rester modeste et produire une bonne cuisine que d'employer des appellations fantaisistes qui, en définitive ne servent qu'à induire le client en erreur. L'hôtelier ou le restaurateur prend un engagement moral, mais il est également lié par sa responsabilité pénale.» On ne saurait mieux dire.

Et, si vous avez des questions ou si vous avez vous aussi déniché une perle rare... et amusante, dites-le nous!

J. C.

**Prochain article:**  
«Le coût de la santé».

«Aînés»  
renseigne et divertit  
Faites-le connaître  
autour de vous!